

TARIFS

ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

L'adhésion individuelle à l'association est obligatoire		
A1	Adhésion simple	50 €
A2	Adhésion de soutien	150 €

Enfants et jeunes de – de 25 ans habitant la commune d'Allasac		
B1	Jardin musical (petite et moyenne section de maternelle)	GRATUIT
B2	Eveil musical (dernière année de maternelle)	180 €
B3	Probatoire (année de CP)	
B4	Formation musicale + cours individuel instrument - 1 ^{er} enfant	370 €
B5	Formation musicale + cours individuel instrument - 2 ^{ème} enfant	280 €
B6	Formation musicale + cours individuel instrument – 3 ^{ème} enfant	150 €

Enfants et jeunes de – de 25 ans toutes communes hors Allasac		
C1	Jardin musical (petite et moyenne section de maternelle)	GRATUIT
C2	Eveil musical (dernière année de maternelle)	250 €
C3	Probatoire (année de CP)	
C4	Formation musicale + cours individuel instrument - 1 ^{er} enfant	430 €
C5	Formation musicale + cours individuel instrument - 2 ^{ème} enfant	330 €
C6	Formation musicale + cours individuel instrument - 3 ^{ème} enfant	170 €

Adultes – toutes communes		
D1	Cours individuel Instrument (+ formation musicale si besoin) - 1 ^{er} élève	500 €
D2	Cours individuel Instrument (+ formation musicale si besoin) - 2 ^{ème} élève et +	390 €

Ensemble / Toutes communes / Enfant ou Adulte [Atelier jazz – Orchestre - Ensemble de guitares – Ensemble de percussions – Batucada]*		
E1	Si inscription en cours individuel	GRATUIT
E2	Inscription 1 ^{er} élève	190 €
E3	Inscription 2 ^{ème} élève et +	90 €

* la liste des activités peut varier en fonction de la disponibilité des professeurs et des salles.

Accès gratuit au groupe Les Balles O Nez : en contre-partie, engagement moral d'assiduité aux répétitions et de participation aux sorties programmées (tous les cachets sont reversés à l'EMPA)

- Tarif forfaitaire annuel tenant compte des vacances scolaires.
 - Paiement fractionné possible : remise de la totalité des chèques le jour de l'inscription pour un encaissement entre septembre 2022 (adhésion) et juin 2023.
 - Toute année commencée est due.
 - Début des cours le 5 septembre 2022. Fin des cours le 7 juillet 2023.
- L'adhésion de soutien de 150€ donne droit à une réduction d'impôt égale à 66 % du montant de cette somme. Un reçu fiscal sera délivré.